

A paraître in D. Daroussin (dir.), *La Faculté de droit de Lyon et le renouvellement de la science juridique sous la IIIe République*, Dalloz, La Mémoire du Droit, 2007.

Le centenaire de l'insurrection de 1831 et les intellectuels lyonnais*

Aux lendemains, nettement moins enchantés que prévus, des « Trois Glorieuses » de juillet 1830, les ouvriers lyonnais de la « fabrique » se soulevèrent contre les négociants et les autorités civiles et prirent la ville. Durant une dizaine de jours, fin novembre 1831, la seconde ville de France fut hors du contrôle du nouveau pouvoir orléaniste. L'insurrection de Lyon fit grand bruit partout en Europe. Une seule référence nous suffira ici : dans son édition du 3 décembre le *Poor Man's Guardian* journal de Henry Hetherington évoque, pour s'en étonner autant que s'en féliciter, la « capture de Lyon » et la défaite des troupes régulières face aux travailleurs lyonnais (« *French Workmen* »)¹.

Les événements de novembre 1831 donnèrent immédiatement lieu à de nombreuses réactions, analyses, commentaires qui se poursuivirent tout au long du siècle. En France, à partir des dernières années du siècle, les intellectuels de la III^{ème} République, très soucieux de valoriser les sources françaises d'un socialisme coopérativiste et solidariste, s'emparèrent de l'épisode et commencèrent à construire une historiographie savante. L'entre-deux guerres modifia radicalement cette donne ; en 1929, Fiodor Potemkine publiait, en russe dans les *Arkhiiv Marxa i Engelsa*, « Les causes de l'insurrection lyonnaise de 1831 », et la même année Eugène Tarlé, ministre des affaires étrangères du *Torgprom* présentait dans la toute jeune *Revue marxiste* que venaient de créer G. Friedman, H. Lefebvre, G. Politzer et P. Nizan, un article sur ce même thème².

Le centenaire de 1831 focalisa alors les interprétations rivales. L'objectif de ce travail sera de se pencher sur cette *réception*³ de 1931 en prenant pour témoin deux figures caractéristiques des générations intellectuelles alors en friction : celle de Justin Godart (1871-1956) et celle de Fernand Rude (1910-1990)⁴. Nous commencerons par rappeler rapidement les circonstances de l'insurrection de 1831 pour dresser ensuite un bref historique des réceptions de l'insurrection des canuts pendant le siècle qui précéda 1931 avant de nous intéresser à ces deux figures pour finalement conclure sur les enseignements d'une approche intellectuelle de cette réception.

La première insurrection des canuts

Comme le rappelait récemment William Sewell, « le soulèvement lyonnais de 1831 devint (...) sur la scène politique française et européenne le symbole typique du problème de

* Ludovic Frobert, Chargé de Recherches au CNRS, UMR Triangle, ENS-LSH.

¹ *Poor Man's Guardian, A Weekly Paper for the People, Published in Defiance of « Law », to Try to the Power of "Right" Against "Might"*, n°24, 3 dec. 1831. Sur ce point, voir Patricia Hollis, *The Pauper Press. A Study in the Working Class Radicalism of the 1830's*, Oxford University Press, 1970.

² Eugène Tarlé, « L'insurrection ouvrière de Lyon », *Revue marxiste*, mars-mai 1929.

³ Voir ici Christophe Prochasson, « Héritages et trahisons : la réception des œuvres », *Mil Neuf Cent, Revue d'histoire intellectuelle*, n°12, 1994.

⁴ Le fonds Fernand Rude est déposé à la Bibliothèque Municipale de Lyon. Le fonds Justin Godart est déposé au Musée Gadagne.

plus en plus douloureux et embarrassant du travail dans la société moderne »⁵. Pourquoi est-ce à Lyon que les ouvriers se soulevèrent au cri de « Vivre en travaillant ou mourir en combattant »?

Lyon est alors de longue date, une ville de travail mais dont la presque totalité de l'activité tourne autour de la production et du commerce de la soie⁶, industrie organisée sur le modèle de la manufacture dispersée. Situation qui dure, autour de 1830, depuis plusieurs siècles et qui demeurera encore plusieurs dizaines d'années. Dès lors, schématiquement, deux camps sont constamment au contact l'un de l'autre : les négociants et les canuts. La canuserie, vieille tradition d'artisans structurée par le compagnonnage, réunit des travailleurs de conditions économiques très différentes, du chef d'atelier possédant cinq ou six métiers au simple compagnon ; Dans ce contexte, la ville a souvent été décrite comme un laboratoire des luttes sociales modernes ; ainsi, Jean Jaurès, mentionnant le long passé de « perpétuels froissements » entre classes, notait dans son *Histoire Socialiste de la Révolution Française* qu'à Lyon, dès la période révolutionnaire, «[...] c'était dans une sorte de champs clos que se rencontraient et se heurtaient les intérêts »⁷ des négociants et des canuts. Sous les Bourbons, la situation évolue encore, l'activité économique étant de façon croissante saccadée par des crises violentes, la vie politique dominée par la réaction conservatrice à laquelle s'oppose, en particulier à Lyon, le souvenir de l'attachement à l'Empire et les premières percées républicaines. A cette époque, note opportunément Fernand Rude, « Lyon devint un foyer de conspirations » et, dès 1817, la cité enregistre avec la grande grève des chapeliers une première victoire ouvrière sanctionnée par l'entérinement d'un tarif par les autorités légales. Les années 1820 voient la généralisation du métier Jacquard qui, améliorant leur condition, accélère l'organisation et la prise de conscience des canuts ; l'historien conservateur Jean-Baptiste Montfalcon, en 1834, écrira même que « le socialisme s'introduisit dans les ateliers d'ouvriers en soie avec les mécaniques à la Jacquards »⁸ ; C'est en 1828 qu'est fondé à Lyon, par quelques chefs d'atelier, le mutuellisme ; le « Devoir Mutuel », devoir de surveillance, d'indication, de secours et d'assistance, se donnait pratiquement comme tâches la réforme des abus industriels, l'indication ou création d'une sorte de bureau ouvrier de placement, l'organisation de l'assistance et du secours mutuel. La seconde moitié des années vingt est marquée par la crise économique, inaugurée en 1825-1826, et, les années suivantes, emboîtant le pas aux soyeux, les tailleurs, les charpentiers, les menuisiers s'agitent, tous réclamant l'établissement d'accords collectifs et la fixation d'un prix légal de leur travail.

Aux lendemains de 1830, les canuts, acteurs majeurs du déroulement des « trois glorieuses » à Lyon, voient leur situation économique et sociale se détériorer encore en raison de la crise post-révolutionnaire. La période d'une quinzaine de mois qui s'étend entre la « Révolution de Juillet » et les journées insurrectionnelles de novembre 1831 enregistre trois faits marquants ;

- une politisation de plus en plus accentuée du mouvement : la légion des « Volontaires du Rhône », noyautée par les carbonari, se structure à l'occasion des projets d'expédition de Savoie et plus généralement des vellétés d'aide aux nationalités naissances ; le parti républicain fait de plus en plus entendre sa voix notamment par l'intermédiaire des journaux.

⁵ William Sewell, *Gens de métier et révolutions : Le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier, 1983, p. 282.

⁶ Principales référence ; Fernand Rude, *Le mouvement ouvrier à Lyon de 1827 à 1832*, 2^e édition, Paris, Anthropos, 1969 ; du même, *Les révoltes des canuts (1831-1834)*, 2^e édition, Paris, La Découverte, 2001 ; également, chapitres 1 et 2 de Robert Bezucha, *The Lyon Uprising of 1834*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1974 ; Maurice Moissonnier, *Les canuts*, 4^{ème} édition, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1988.

⁷ Jean Jaurès, *Histoire socialiste de la révolution française*, vol.1, Paris, Editions Sociales, 1969, p. 168.

⁸ Jean-Baptiste Montfalcon, *Histoire des insurrections de Lyon, en 1831 et en 1834*, Lyon, L. Perrin, 1834.

- La réception des nouvelles doctrines. En avril 1831 une mission saint-simonienne arrive à Lyon. Elle est dirigée par Pierre Leroux et Jean Reynaud qui, du 3 mai au 17 juin présentent devant un très nombreux auditoire une succession de prédications sur les thèmes de l'anarchie économique, de la propriété, du travail.

- La recherche de nouvelles formules économiques et sociales. Toute cette période est en fait dominée, côté canuts, par la volonté de trouver les moyens de réguler leur économie sur la base d'accords avec les autorités et avec les négociants. Ces accords permettant, selon eux, de stabiliser leur condition en les assurant contre les fluctuations des prix et de l'activité et en réglementant les conditions de travail.

A la fin du mois d'octobre l'organisation et la culture des canuts sont suffisantes pour imposer une réunion paritaire avec les négociants, sous l'autorité du préfet ; cette réunion aboutit à l'instauration d'un tarif général. En novembre, toutefois, ce tarif est dénoncé par les négociants qui refusent pour la plupart de l'appliquer et, finalement, le gouvernement de Casimir Périer saisi de l'affaire déclare qu'en accord avec la nouvelle constitution libérale, ce tarif, non légalement obligatoire est seulement souhaitable. Le 21 novembre débute l'insurrection des canuts. Les troupes du général Roguet sont défaites par les ouvriers, les autorités légales, préfet et maire, se retirent de la ville le 22 novembre ; celle-ci, loin d'être livrée au pillage et à l'anarchie, sera administrée, en bon ordre, par les canuts durant deux jours. Ce n'est finalement qu'à partir des tous derniers jours de novembre que les pouvoirs légaux, qui ont enregistré l'arrivée de nombreuses troupes commandées par le Duc d'Orléans (fils de Louis-Philippe) et du Maréchal Soult reprennent en main la cité et imposent peu après la répression.

Bref historique des réceptions jusqu'à 1931

La réception des « événements de Lyon » débuta à peine quelques jours après l'insurrection. De très nombreuses brochures - simples chroniques ou compilations de documents officiels - parurent en quelques semaines. Des commentaires beaucoup plus élaborés furent publiés dans la presse avant la fin de l'année 1831 et jouèrent un rôle majeur dans la lecture ultérieure de l'événement ; tous accusaient la radicale nouveauté des « troubles de Lyon » mais pour en tirer des enseignements bien différents : Chateaubriand, légitimiste et nostalgique, écrivait dans la *Revue européenne* du 15 décembre que cet « ordre établi dans le désordre par les ouvriers... annonçait la fin d'une société et le commencement d'une autre société ». Michel Chevalier dans *Le Globe* saint-simonien, soulignait peu avant que « la question est tout industrielle » et poursuivait, « Il faut remonter à la source du mal. Des réformes radicales sont urgentes, inévitables. La condition politique des travailleurs de tous les ordres doit changer. Le gouvernement doit être conduit par eux et pour eux » ; peu de temps après Chevalier, Victor Considérant dans le journal fouriériste *Le Phalanstère* proposera une interprétation très proche. Une réaction dominera toutefois les débats et sera souvent citée et utilisée par partisans et adversaires tout au long du 19^e siècle : celle de Saint-Marc Girardin dans le *Journal des débats* du 8 décembre ; « La sédition de Lyon, écrivait-il, a révélé un grave secret, celui de la lutte intestine qui a lieu dans la société entre la classe qui possède et celle qui ne possède pas ». L'industrie ayant désormais vocation à se développer, c'est la « population prolétaire », composée d'impatiens et de mécontents, qui va croître. Là est la « plaie » des sociétés commerciales et industrielles, dans la disproportion croissante entre riches possédants et pauvres travaillant. Dès lors, en effet, « chaque fabricant vit dans sa fabrique comme les planteurs des colonies au milieu de leurs esclaves, un contre cent ; et la sédition de Lyon est une espèce d'insurrection de Saint-Domingue ». Suit la fameuse remarque, très souvent citée par la suite, et qui fera d'ailleurs scandale en 1831 : « les barbares qui menacent la

société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie ; ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières ». Il serait désastreux que la classe moyenne, propriétaire, négocie et fasse des compromis avec cette masse montante et menaçante ; s'il lui faut éviter d'être « cruelle et tyrannique », elle serait dupe si, « éprise de je ne sais quels principes démagogiques, elle donnait follement des armes et des droits à ses ennemis, si elle laissait entrer le flot des prolétaires dans la garde nationale, dans les institutions municipales, dans les lois électorales, dans tout ce qui est l'Etat »⁹.

Les lectures opposées de Girardin et Chevalier vont alimenter des traditions interprétatives bien différentes qui vont perdurer, mais naturellement en composant avec les intérêts précis du moment, tout au long du 19^e siècle. Quelques années après l'insurrection, dans la période de durcissement du régime de Juillet, François Guizot approfondira la perspective de Girardin en reprenant pour l'amplifier l'un des credo de la presse conservatrice : le véritable parasite de la « fabrique », c'est le canut, le chef d'atelier, intermédiaire inutile et tracassier entre le négociant, véritable entrepreneur, et le compagnon, seul authentique travailleur. De son côté, Louis Blanc dans son *Histoire de dix ans*, mettra au contraire en lumière la logique oppressive de la fabrique et désignera comme principaux responsables, avant même les négociants pourtant en faute, les commissionnaires, « agents parasites et véritables sangsues de l'industrie lyonnaise »¹⁰. Une vingtaine d'année plus tard, en plein Second Empire mais aussi au moment où naît la 1^{ère} Internationale, Armand Audiganne insistera sur les facteurs moraux et sur la malléabilité des soyeux lyonnais : « Aussi, malgré leur goût pour l'indépendance, les travailleurs de la fabrique lyonnaise ne pensent presque jamais par eux-mêmes ; ils ont absolument besoin de recevoir un thème tout fait, sauf à le broder ensuite avec leurs rêveries, comme la chaîne de leur tissu à l'aide de leur agile navette. Ils subissent donc aisément l'influence des idées et des passions d'autrui. Rien de plus facile que d'exploiter à leur insu cet état mental, qui n'est pas l'ignorance, mais l'absence de la réflexion »¹¹. Mais Maurice La Châtre, éditeur des romans d'Eugène Sue puis, un peu plus tard, premier éditeur français du *Capital*, souligne lui, en 1865, que la situation de la « fabrique » a objectivement peu évolué sur le plan social depuis 1835 et que « le canut résume à peu près en lui toutes les misères et toutes les souffrances du travailleur moderne »¹².

Au début de la III^e République, Paul Thureau-Dangin traduira encore le soulèvement de Novembre 1831 en termes de « première entrée du socialisme armé »¹³, alors que, procédant d'un point de vue symétrique, Eugène Fournière proposera pourtant une perspective comparable, évoquant là un « mouvement prolétarien, qui surprit et déconcerta les doctrinaires du libéralisme et les formalistes de la République »¹⁴. Mais le tournant du siècle modifie ce paysage sur deux points essentiels : en premier lieu s'impose aux seins des nouvelles facultés, droit et histoire, la nécessité d'une historiographie savante sur le sujet ; en second lieu, cette historiographie est sollicitée, en grande partie, pour redécouvrir les fondements humanistes et solidaristes français d'un socialisme jumeau du radicalisme et terreau de l'idée républicaine. On relit Fourier, Saint-Simon, Proudhon et on s'attache à porter un regard neuf sur les premières

⁹ Ces trois exemples sont mentionnés et analysés dans F. Rude, *L'Insurrection lyonnaise de novembre 1831 : Le mouvement ouvrier à Lyon de 1827-1832*, chapitre X, Paris, Anthropos, 1969 (1^{ère} édition 1944).

¹⁰ Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, vol. III, Paris, Pagnere, 1842, p. 58.

¹¹ Armand Audiganne, *Les populations ouvrières et les industries de la France. Etudes comparatives*, Paris, Cappellet, 1860, p. 23.

¹² Maurice La Châtre, *Nouveau dictionnaire universel*, Paris, Docks de la librairie, 1865, p. 754.

¹³ Paul Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de Juillet*, Paris, Librairie Plon, 1888. Volume 2, p. 6.

¹⁴ Eugène Fournière, *Le règne de Louis-Philippe*, in Jean Jaurès (dir.), *Histoire socialiste (1789-1900)*, Paris, Jules Rouff, 1901, p. 142.

décennies de l'industrialisation, en particulier en France. Dans ce cadre une partie de l'attention se porte sur la situation lyonnaise et aborde l'épisode de novembre 1831 ; Octave Festy y consacre une grande partie de son ouvrage *Le mouvement ouvrier au début de la Monarchie de Juillet (1830-1834)*, mais c'est à Lyon, sous l'autorité de Sébastien Charléty et de Léon Lévy-Schneider que l'effort le plus systématique et réalisé : dans la *Revue d'histoire de Lyon*¹⁵, paraissent ainsi, avant 1914, une série de monographies savantes¹⁶ sous les plumes de Léon Lévy-Schneider et de Paul Truchon¹⁷. Un autre effort d'envergure est réalisé par Justin Godart.

Justin Godart (1871-1956) et « l'émeute » de 1831

Lyonnais, d'origine assez modeste, Godart est représentatif, en première approximation, de la génération d'intellectuels républicains nés dans les années 1870-1875¹⁸. En 1899 il soutient à l'Université de Lyon, sous la direction de Paul Pic, un Doctorat de sciences économiques et politiques consacré à *L'Ouvrier en soie* et dix ans plus tard il publie un recueil sur *Travailleurs et métiers lyonnais*. C'est alors un jeune intellectuel et militant libre-penseur et rationaliste, très influencé par la nouvelle *doxa* solidariste et qui s'implique dans le mouvement coopératif, fonde un Office social de renseignement et d'études de Lyon sur le modèle du Musée social parisien, et lance, avec Paul Pic la revue *Questions pratiques de législation ouvrière et d'économie sociale*. En 1903 il souligne que esprit et pratique de la coopération furent historiquement expérimentés d'abord à Lyon apparaissant alors comme le « fruit naturel du milieu ». Une vision positiviste de l'histoire où domine un modèle épigénétique affleure constamment ici : « Devant un pareil développement de l'idée coopérative, il faut se demander pourquoi elle s'est implantée à Lyon, quel germe l'y a apportée, quel apôtre ou quel livre l'a inspirée »¹⁹. Carrefour européen, centre de production, lieu de mysticisme²⁰, Lyon est une ville de travail où très tôt, selon Godart, la coopération a prévalu sur le conflit. Si des progrès réguliers ont été régulièrement et patiemment enregistrés à Lyon ce fut par le biais « des efforts violents ou ingénieux... La coopération fut parmi les seconds, elle vint après les essais infructueux de la force »²¹. Dans le cadre de cette histoire rectiligne, l'insurrection de 1831 apparaît comme un accident regrettable, un événement en décalage avec son temps et surtout comme un détour ; significativement, en 1903, Godart n'évoque qu'à

¹⁵ Il faut mentionner également J. Alazard, « Les causes de l'insurrection lyonnaise en 1831 », *Revue historique*, 1912. J. Alazard avait soutenu en 1909 devant la faculté des lettres de Lyon un mémoire d'études supérieures en histoire sur Les journées de novembre 1831 et d'avril 1834 (voir Lévy-Schneider 1910, p. 162).

¹⁶ L. Lévy-Schneider, « Le gouvernement insurrectionnel de l'Hôtel de Ville en novembre 1831 », *Revue d'histoire de Lyon*, vol. IX, 1910. Paul Truchon, « La vie intérieure de la fabrique lyonnaise sous la Restauration » ; « La vie ouvrière à Lyon sous la Restauration », *Revue d'histoire de Lyon*, vol. 10 et vol. 12, 1910 et 1912.

¹⁷ Paul Truchon (1884-1914), étudiant à la Faculté des lettres de Lyon, puis à la faculté d'histoire il travaillera, avec Charléty puis Lévy-Schneider soutiendra un doctorat sur le thème de la vie économique à Lyon sous la Restauration et sera agrégé d'histoire en 1911. Il meurt au front le 25 août 1914 ; L. Lévy-Schneider, « Paul Truchon », *Revue d'histoire de Lyon*, vol. 13, 1914, p. 478.

¹⁸ Concernant Godart, voir les contributions rassemblées par Annette Wiewiorka dans *Justin Godart : un homme dans son siècle (1871-1956)*, Paris, CNRS Editions, 2004. Notamment les contributions de Michel Dreyfus, Jean-Louis Robert, Manuel Milet-Anselmo, Thibault Tellier, Vincent Viet et Isabelle Moret Lespinet.

¹⁹ Justin Godart, « Les origines de la coopération lyonnaise », in J. Godart, *Travailleurs et métiers lyonnais*, Lyon, Cumin et Masson, 1909, p. 3.

²⁰ « Lyon est une ville mystique plutôt que religieuse. Lyon est le lieu d'élection de toutes les hérésies », p. 6. Et plus loin, « Le mysticisme lyonnais servit la cause de la coopération et de tous les projets de réforme sociale. Il dirigea sa ferveur vers les recherches du bonheur présent, et les coopérateurs furent les adeptes d'un culte nouveau, celui de l'association fraternelle », p. 6.

²¹ *Ibid.*, p. 6.

une seule reprise et de façon très allusive les journées de novembre 1831. Il mentionne à partir de 1828 la naissance et les premières avancées du mutuellisme à Lyon et poursuit, « Une émeute, un moment victorieuse, marqua la fin du Mutuellisme »²².

En 1931, au moment du centenaire la situation de Godart est différente ; depuis plus de 25 ans il fait partie des élus lyonnais, à la Chambre jusqu'à 1926 puis par la suite au Sénat. En 1924-1925 il a été le ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociale de son ami et collègue Edouard Herriot et, depuis 1919 il est l'un des principaux animateurs du Bureau International du Travail que dirige un autre de ses proches, Albert Thomas. Il intervient d'ailleurs en compagnie de ce dernier fin novembre 1931 à l'Hôtel de la Mutualité de Lyon pour parler des insurrections canuts et un peu plus tard publie un article sur « Les événements de novembre 1831 à Lyon » dans la très significative revue, dont il est là encore l'un des animateurs, *La Révolution de 1848*. Selon Godart, le soulèvement des canuts ne partait d'aucune arrière-pensée politique et les canuts n'avaient à aucun moment cédé aux sirènes de la subversion : « Seul fut en jeu une question de salaire »²³. Tout l'épisode signale qu'ils furent, pour reprendre les mots du Docteur Villermé, des « hommes d'énergie », fermés au fanatisme et à la barbarie²⁴, caractérisés plutôt par « leur effort constructeur, patient, tenace »²⁵. Leur difficile condition, en 1831, procédait d'une situation économique comparable à celle que l'on retrouvait en France deux ans après le déclenchement de la crise de 1929 : une situation où une concurrence sans frein avait pris le pas sur la lente élaboration d'une politique sociale. Néanmoins l'expérience des canuts recelait un enseignement central : dans des conditions autrement difficiles qu'en 1931, les canuts avaient maintenu le cap et leur pugnacité avait permis, plus tard, d'expérimenter les seuls procédés possibles de « l'émancipation des travailleurs » : « la mutualité, le syndicalisme, la coopération ».

L'interprétation de Godart pouvait, en 1931, ne pas faire l'unanimité. Une critique, indirecte, peut-être retrouvée dans *L'Effort : Journal d'information, de propagande et d'action sociale ouvrière* du 28 novembre 1831²⁶. Indirecte, car ce compte-rendu de la conférence tenue à l'Hôtel de Ville de Lyon par Albert Thomas et Justin Godart choisit de faire porter la critique sur la présentation de Thomas. Le journaliste explique qu'il attendait d'Albert Thomas, « figure du socialisme », « une sorte de synthèse brutale », explicitant comment l'expérience originelle des canuts pouvait aujourd'hui livrer quelques pièces d'un « plan moderne de réalisation » au monde du travail, « contre les trusts, la rationalisation et les hautes congrégations économiques ». Or le correspondant avouait rapidement sa déception : « Le premier devoir de la classe laborieuse, selon son exposé, doit consister à maîtriser ses révolutions. Les enseignements légués sont là ; prudence devient synonyme de conscience de classe ». Il pouvait plus loin conclure, dans des termes que n'auraient pas reniés alors Paul Nizan :

1831-1931 – Comme les époques se retrouvent à peu de variantes dans l'histoire de misère du prolétariat, est-ce que le leader du travail sentirait confusément monter, déjà, l'idée d'une révolte qui l'effraie.

Rappelez-vous bien, toutefois, Canuts de la Croix-Rousse, aux heures douloureuses, les paroles de samedi, n'allez pas dans des

²² *Ibid.*, p. 10. Dans la conférence suivante (1903) consacrée au compagnonnage à Lyon il évoque Lyon, « où l'on n'aime point les luttes stériles, les conflits inutiles, où l'on préfère l'action silencieuse et féconde aux gestes bruyants et improductifs », *ibid.*, p. 65.

²³ Justin Godart, « Les événements de novembre 1831 à Lyon », *La Révolution de 1848*, 1932-1933, p. 205.

²⁴ Godart évoque « la haute moralité des ouvriers lyonnais » lors du soulèvement, *ibid.*, p. 226.

²⁵ *Ibid.*, p. 227.

²⁶ Ce journal, publié à Lyon, était l'organe de la 10^e région fédérale du bâtiment et des travaux publics.

mouvements d'exaltation exagérée dépasser les revendications très sages, presque humbles, de vos grand-pères. Et si d'aventure il vous arrivait de saisir les leviers de commande, que ce ne soit que pour un instant, gardez-les fidèlement ces leviers, pour les restituer en bon état et due forme aux représentants de l'ordre, c'est-à-dire des institutions préétablies qui viendront vous les redemander, avec énergie, soyez en sûrs.

Il est évident qu'en dépit de son engagement en faveur de l'extension du droit de grève, de la limitation de la durée du travail, de l'élaboration de conventions collectives, toutes mesures de la « démocratie sociale en marche »²⁷, le programme d'un Thomas ou d'un Godart pouvait difficilement avec ses références vieillies au solidarisme emporter les suffrages de certains des principaux non-conformistes de la nouvelle génération confrontée aux crises économiques et politiques de l'après-guerre.

« L'insurrection » de 1831 : Fernand Rude (1910-1990)

Dans le contexte du début des années trente, avec l'éclosion d'une nouvelle génération intellectuelle, une réception des « troubles de Lyon » en 1831 concurrente de celle de Godart ou Thomas allait voir le jour. Une toute autre historiographie semblait s'imposer que récitaient par exemple Jacques Perdu dans *La Révolution Proletarienne* ou Jean Bruhat dans les *Cahiers du bolchévisme*. Une perspective téléologique succédait à la précédente et Bruhat pouvait écrire, par exemple, à propos du canut et de ses velléités révolutionnaires, « Le prolétariat n'a point la maturité révolutionnaire que lui imposera la concentration capitaliste. Les canuts sont dispersés dans de petits ateliers. Leurs conceptions sont proches de celles qui naissent de l'artisanat. Mais ils ne sont pas tombés en vain ; ils ont, sans le savoir peut-être, travaillés, par leurs erreurs mêmes, à l'émancipation complète de leur classe »²⁸. L'auteur le plus prolifique sur la question sera toutefois le jeune Fernand Rude qui signait alors Pierre Froment : en novembre 1931, il écrit sur les canuts dans *L'Humanité* et dans *Travail* et publie, au Bureau d'Édition, dans la collection « Histoire du mouvement ouvrier », une monographie d'une centaine de pages, rapidement traduite, publiée et préfacée en russe par A. Molok, *L'Insurrection ouvrière à Lyon de 1831*.

Fils d'enseignant, natif de la Bresse, Fernand Rude a suivi des études d'histoire à la faculté des Lettres de Lyon²⁹. Il a été notamment l'élève de Léon Lévy-Schneider et de André Allix. En 1931 c'est un militant communiste qui a adhéré au Secours Rouge et c'est l'un des proches de Jean Doron. Au printemps 1931 il a participé aux grèves et manifestations des trois mille couvreuriers de Cours, Thizy et Pont Trambouze. L'interprétation proposée dans la monographie de 1931 est sans surprise et surtout parfaitement orthodoxe. La révolte des canuts inaugure un siècle de luttes sans concessions possibles entre le capital et le travail et expérimente plusieurs formules d'avenir, ouvrant ainsi « la voie à la révolution prolétarienne »³⁰ : le mutuellisme est dès lors « un véritable syndicat d'esprit moderne »³¹, le

²⁷ Voir par exemple, Justin Godart, *Les lois sociales et le Parti Radical et Radical-Socialiste*, Paris, 1936. Godart mentionne à titre de direction la formule de Célestin Bouglé : « Nous voulons harmoniser le solidarisme dans l'ordre social et le libéralisme dans l'ordre intellectuel », *ibid.*, p. 4.

²⁸ Jean Bruhat, « Lyon, novembre 1831 », *Cahiers du bolchévisme*, n°14, novembre 1931, p. 1069. Egalement, Jacques Perdu, « Il y a cent ans. La première prise de pouvoir par le prolétariat », *La Révolution Proletarienne*, n°121, novembre 1931.

²⁹ Sur tous ces points, C. Latta, « Fernand Rude (1910-1990) », *Revue d'Histoire du 19^e siècle*, 1990.

³⁰ Pierre Froment, *L'Insurrection ouvrière à Lyon de 1831*, Paris, Bureau d'Édition, 1931, p. 84.

³¹ *Ibid.* P. 16.

gouvernement provisoire instauré par les canuts le 22 novembre 1831 constitue le premier essai de « dictature du prolétariat »³². Le caractère prématuré du mouvement, l'absence d'un véritable parti, la naïveté des canuts, le fait que le chef d'atelier n'ait pas été un « vrai prolétaire »³³, expliquent l'échec final de l'insurrection. Aucun monument n'a été dressé à la mémoire des canuts, mais, conclut Rude, « [...] le plus beau, le seul digne de vous, les travailleurs de l'Union Soviétique sont en train de vous l'élever en bâtissant la société socialiste, la société sans classe et sans exploitation de l'homme par l'homme, vers laquelle se dirigeaient vos confuses explorations »³⁴. Dans cette perspective toute déviation par rapport à cette ligne est impitoyablement dénoncée, des historiens « révisionnistes » comme E. Fournière ou E. Tarlé au « républicains bourgeois « politiques » » et autres partisans de « la république démocratique ».

Il est cependant du plus haut intérêt de noter que la position de Rude va rapidement évoluer.

En 1933, puis en 1934-1935, il séjourne à Moscou où il va travailler avec des historiens comme Friedland qui peu de temps après va être victime des purges staliniennes au moment du 1^{er} procès de Moscou. A son retour en France fin 1936, il va enseigner l'histoire à Besançon puis à Grenoble, il s'éloigne du Parti Communiste rejoint l'aile gauche du Parti Socialiste et milite à la CGT. Il publie alors plusieurs textes importants : en 1938, « L'insurrection ouvrière de Lyon en 1831 et le rôle de Pierre Charnier », dans *La Révolution de 1848* ; en 1940, « La première expédition de Savoie », dans la *Revue Historique* ; en 1944 surtout, il soutient à l'École Pratique des Hautes Etudes son Doctorat sur *Le mouvement ouvrier à Lyon de 1827 à 1832*.

Plusieurs indices signalent clairement les changements dans l'interprétation de Rude : l'importance qu'il choisit d'accorder au rôle d'un individu singulier Pierre Charnier, figure peu orthodoxe de surcroît, dans le déclenchement de l'événement ; l'accent porté sur le rôle d'une légion armée et politisée, tirant doctrinalement son inspiration et le sens de ses actions des utopistes (saint-simoniens et fouriéristes) aussi bien que des politiques (bonapartistes puis républicains), les « Volontaires du Rhône ». Les nouvelles options de lecture qui orientent la réception de Rude, fortement marquées désormais par ses affinités pour le syndicalisme et l'anarchisme, modulées encore par ses activités de résistant dans la période 1940-1944 sont, enfin, clairement exprimées dans la conclusion de la thèse de 1944. Elles méritent mention dans la mesure où sur de nombreux points elles apparaissent tangentes du point de vue que défendra peu après Edward Thompson à propos de la formation de la classe ouvrière anglaise³⁵. Rude explique finalement que le soulèvement des canuts n'est pas globalement assimilable à une révolte spontanée motivée par la faim et la misère ; ce ne sont pas les questions économiques qui ont ici primées. Le soulèvement, loin d'être spontané, avait pu prendre appui sur des forces organisées, tant militairement (les volontaires du Rhône) que socialement (les mutuellistes). L'exaspération des canuts n'avait pas non plus été entièrement motivée par des motifs utilitaires et par le soucis de leur survie matérielle. Rude explique ainsi, dans les pages terminales de son travail que :

Les canuts étaient des travailleurs très capables. Physiquement, ils n'étaient pas les êtres sous-alimentés, chétifs et malpropres qu'on a parfois dépeints. D'autre part, une véritable élite intellectuelle s'était

³² *Ibid.* P. 51.

³³ *Ibid.* P. 91.

³⁴ *Ibid.* P. 86.

³⁵ ³⁵ Edward Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Gallimard, 1988. Thompson explique entendre par formation, « [...] un processus actif, mis en œuvre par des agents tout autant que par des conditions. La classe ouvrière n'est pas apparue comme le soleil à un moment donné. Elle a été partie prenante de sa propre formation » p. 13.

formée parmi eux dont les représentants se distinguaient par leur culture, par la vigueur, l'élévation de leur esprit, par leur goût artistique, par la haute idée qu'ils se faisaient de la dignité personnelle, par leur sens des justes revendications sociales, par leur conception de l'honneur ouvrier. Un magnifique passé de travail, la pratique séculaire d'un métier qui est presque un art avait progressivement affiné la population lyonnaise. A certaines époques de prospérité, sous l'Empire et la Restauration, quand les métiers battaient de façon intense, elle connut un relatif bien-être qui favorisa le développement de ses possibilités d'action, l'éveil de la réflexion, l'épanouissement de la conscience ouvrière. Lyon devint un ardent « foyer de lumière » pour les travailleurs qui commençaient à s'occuper de l'amélioration de leur sort, qui inauguraient leur admirable effort de libération. Le sentiment de solidarité qui les animait se traduisit par la fondation de nombreuses sociétés de Secours Mutuels dont certaines, comme celles des chapeliers, n'étaient autres que des instruments de lutte contre les patrons, des associations de résistance, en somme des syndicats déguisés. Les chefs d'atelier en soierie, las de subir passivement l'injustice et l'injure, suivirent cet exemple et créèrent une société toute « philanthropique », le Mutuellisme³⁶.

Conclusion

Il s'est agi ici d'esquisser deux *réceptions* intellectuelles types mais en procédant de deux fragments d'itinéraires *biographiques* singuliers. Le croisement des deux exercices n'est pas sans profit ; il permet de souligner le métissage d'éléments contextuels et personnels qui chez Godart aussi bien que chez Rude, permet d'accoucher d'interprétations différentes des « troubles de Lyon » en 1831. On sent bien les limites d'une analyse trop contextuelle de la lecture de Godart qui conduirait à n'en faire qu'un « chien de garde » parmi d'autres : pour coïncider avec sa position il est indispensable de bien suivre la chronologie de ses activités politiques mais il est aussi crucial d'enquêter sur sa conception *personnelle* du mysticisme lyonnais et de détailler les bases d'une anthropologie singulière. Le cas de Fernand Rude est plus intéressant encore ; si le contexte doit être pris en considération l'enjeu ici serait de comprendre précisément comment au tournant des années 1930-1940, il aboutit à une interprétation originale des événements de 1831 ; il faut suivre pour cela pas à pas son évolution politique et comprendre comment il délaisse peu à peu certains schémas, orthodoxes, d'interprétation, pour en solliciter d'autres sans doute plus nuancés et les mobiliser au profit de sa propre écriture. Dans le cas de Fernand Rude une étude fine s'imposerait d'ailleurs pour une autre raison : si l'étude des réceptions permet de mesurer certains écarts et d'en tirer des enseignements, elle peut permettre aussi de s'interroger sur certaines proximités et ressemblances. Et il est opportun ici pour finir d'attirer l'attention sur l'actualité de la lecture que propose Rude des événements lyonnais des débuts de la Monarchie de Juillet : une interprétation qui, la notion d'action y étant centrale, ne dépare pas avec notre propre conjoncture intellectuelle où, pour reprendre des termes récents, on porte désormais plus d'attention à la « structuration » qu'à la « structure »³⁷.

³⁶ F. Rude, *L'Insurrection lyonnaise de 1831 : Le mouvement ouvrier à Lyon de 1827-1832*, ouv. cit., p. 733.

³⁷ Paul Ricoeur souligne, évoquant les innovations récentes dans le domaine de la méthodologie historique, « leur attachement à une critique de la raison pragmatique [qui] a d'abord rendu plus attentif au caractère

toujours plus problématique de l'instauration du lien social ; c'est pourquoi désormais on parlera plus volontiers de structuration que de structure, s'agissant des normes, des coutumes, des règles de droit, en tant qu'institutions capables de faire tenir ensemble les sociétés », P. Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 279.